Règlement de jeu du 01/12/2023 au 24/12/2023
Jeu Calendrier de l'Avent Galeries Lafayette digital

La Société GALERIES LAFAYETTE MANAGEMENT – GALERIES LAFAYETTE MANAGEMENT Société par Actions Simplifiée, au capital de 147 184 338 euros, dont le siège social est à Paris 9ème 27, rue de Châteaudun, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 116 329 agissant pour son compte et pour celui de ses filiales de vente.

Ci-après dénommée la « Société Organisatrice »,

Organise un jeu intitulé « Calendrier de l'Avent 2023 » qui se déroulera du 1er décembre 2023 au 24 décembre 2023 sur le site des Galeries Lafayette accessible depuis le lien suivant :
https://www.jeux-galeries-lafayette.com/calendrierdelavent2023

ARTICLE I – PARTICIPANTS

Ce jeu est ouvert gratuitement sans obligation d'achat, à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine ou au Luxembourg, à l'exception du personnel du Groupe Galeries Lafayette, du personnel de démonstration et des membres de leur famille ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit.

ARTICLE II – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer à ce jeu, il suffit de :

- Se connecter sur le site Internet : https://www.galerieslafayette.com/evt/animations/noel/calendrier-de-l-avent,
- Le participant accède à une page expérientielle dédiée au calendrier de l'Avent où il peut participer au jeu concours via un formulaire d'inscription qui apparaît sur l'écran, en indiquant les champs requis pour valider la participation (nom, prénom, mail, et toutes les informations qui y figurent).

Chaque participant peut jouer une seule fois par jour (même nom, même compte/mail) depuis le site dédié.

Tout formulaire incomplètement ou inexactement rempli (sauf champs facultatifs), sera considéré comme nul.

ARTICLE III - TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort sera effectué sous 3 jours ouvrés pour chacun des lots pour désigner le gagnant parmi l'ensemble des participants (1 gagnant par jour).

ARTICLE IV – DOTATIONS MISES EN JEU

Chaque jour du 1er au 24 décembre, 1 gagnant.e remporte un lot de la part de la Société Organisatrice ou d'un de ses partenaires (marques vendues en magasin ou partenaire externe).

Ci-dessous le détail des dotations mises en jeu (par ordre chronologique) :

vendredi 1: CHARLOTTE CHESNAIS - 1 Boucle d'oreille CUFF bicolore 100% Argent 925 Plaqué Or - 375€
samedi 2 : GALERIES LAFAYETTE - 7 décorations de sapin de Noël (exclusivité Charles de Vilmorin & Galeries Lafayette) - 102€ (pinceau magique doré : 14,90 € / pinceau magique coloré : 14,90 € / fleur : 19,90 € / boule rayures fils : 14,90 € / boule rayures paillettes : 24,90 € / boule jaune : 6 € / boule rayures peinture : 6 €)
dimanche 3 : PACO RABANNE - Sac 1969 Nano Silver - 790 €
lundi 4: COLMAR - Veste homme à capuche amovible, réalisée en tissu mat, super léger et recyclé - 599€
mardi 5 : GALERIES LAFAYETTE & CLINIQUE - Robe en maille & rouge à lèvres (exclusivité Charles de Vilmorin & Galeries Lafayette) - 137€ (Robe 109€ & RAL 28€)
mercredi 6 : LE CHOCOLAT DES FRANCAIS ; CONFITURE PARISIENNE ; PIERRE MARCOLINI - Lot gourmet made in France (exclusivité Galeries Lafayette x Charles de Vilmorin) - 45 € (Tablette de chocolat 80g 6,50€ / Coffret de deux confitures 14,90€ / Pack de gourmandises 24€)
jeudi 7 : LE GRAMME - Bracelet homme - 420€
vendredi 8 : MAJE - Robe de fêtes argentée - 355 €
samedi 9 : MARTINE DE RICHEVILLE & BELLEYME - Routine détente à la Wellness Galerie : Remodelage Corps 50 min - Sauna Supérieur 1 personne (solo +)- 210 € (150€ & 60€)
dimanche 10 : PERSONAL SELLER - Bon d'achat de 250 € - 250 €
lundi 11 : HASBRO - Lot de 3 Furby - 207€
mardi 12 : KARTELL - Rangement Componibili (dimension : Ø/Hauteur 32 x 58,5 cm)- 230 €
mercredi 13 : KAMAD - Bomber black castle et pantalon black horizon unisexe Made In Paris - 500€ (350€ & 150€)
jeudi 14 : DEGRENNE - Coffret vaisselle en porcelaine - 205€
vendredi 15 : GALERIES LAFAYETTE - Tenue du Noël de mes rêves (Bonnet, pantalon, bomber) (exclusivité Galeries Lafayette x Charles de Vilmorin) - 257 € (39€ / 89€ / 129€)
samedi 16 : DUCLOT - 6 bouteilles de vin de Bordeaux (Château Berliquet - Esprit de Saint-Pierre - Les Hauts de Smith - Château Maucaillou - Château Rieussec - Château Sociando-Mallet**)** - 260€
dimanche 17 : POLAROID - Imprimante photo Polaroid Lab instantanée et recharge Color i-Type Film 16 instant photos - 161,99 € (130 + 31,99)
lundi 18 : ET PARIS - Ensemble en tweed Made in France (Pull (couleur non contractuelle) et pantalon) - 378 € (169 & 209)
mardi 19 : DUPONT ; MOLESKINE ; MARCEL TRAVEL POSTERS - Lot papeterie : Affiche 50x70cm ; Carnet 133x210cm ; Stylo (exclusivité Galeries Lafayette X Charles de Vilmorin) - 345 € (60€ / 35€ / 250€)

mercredi 20 : GALERIES LAFAYETTE - Lot de pièces en cachemire homme et femme Galeries Lafayette - H : 224€ (Bonnet 50€ ; Gants 45 € ; Pull 120€) / F: 203€ (Bonnet 49€ ; Gants 45€ ; Pull 109 €)
jeudi 21 : LA REDOUTE - Abat-jour en coton et tapis en laine (160 x 230 cm) La Redoute (exclusivité Galeries Lafayette X Charles de Vilmorin) - 429€(Abat-jour : 99,99€ Tapis : 329,99€)
vendredi 22 : FAUCHON L'HÔTEL PARIS - Une nuit en Suite Madeleine avec petit déjeuner pour deux personnes à Fauchon l'Hôtel Paris + un dîner inclus (Au Grand Café Fauchon : deux Menus Fauchon entrée/plat/dessert, eaux minérales, boissons chaudes et deux boissons par personne (alcoolisées ou non)) Valable jusqu'au 31/12/2024, offre disponible hors vacances scolaires et jours fériés, sous réserve de disponibilité - Réservation par email ou par téléphone auprès du département réservation de Fauchon L'Hôtel Paris : reservation@fauchonhotels.com / +33 1 87 86 28 33
samedi 23 : COACH - Sac Besace Tabby 20 en cuir grainé - 375€
dimanche 24 : KAPPA CLUB - 1 (un) séjour all inclusive en chambre double standard pour 2 personnes sur 9 jours/ 7 nuits (vols aller-retours inclus en classe économique) au Kappa Club Waridi Beach Resort & Spa 4* de Zanzibar en Tanzanie d'une valeur de 2000€ par personne valable un an à partir du 01/02/24 au départ de Paris consultable sur la page https://www.kappaclub.fr/tanzanie/kappa-club-waridi-beach-resort-spa-4/294612, à réserver hors période de vacances scolaires au moins 30 jours à l'avance. Les assurances sont non incluses pour ce lot - 4000 €

Le gagnant sera seul responsable de l'accomplissement des formalités administratives nécessaires à l'entrée sur le territoire de destination (passeport, visa, test Covid, etc.). La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être retenue dans le cas où le gagnant se verrait refuser l'entrée sur le territoire de destination du voyage.
Les Galeries Lafayette déclinent toute responsabilité se rapportant aux prestations hôtelières offertes et aux transports aériens ou ferroviaires, notamment en cas d'incident, accident, retard, annulation.

Les lots sont strictement personnels et ne sont pas cessibles, ils ne pourront en aucun cas être remboursés en tout ou partie ou échangés contre tout autre article ou service.

Si l'un des lots était indisponible, la Société Organisatrice se réserve le droit d'attribuer un (des) lot(s) similaire(s) de même valeur.

La valeur du ou des lots est donnée à titre indicatif.

Si les voyages ne sont pas effectués dans les délais impartis, aucune extension ne sera accordée. Si les voyages ne peuvent être effectués, aucune compensation ou remboursement équivalent au montant du lot, ne pourront être réclamés.

ARTICLE V – INFORMATIONS DES GAGNANTS

Les gagnants seront informés par mail dans un délai de 3 jours à compter du tirage au sort des modalités de remise de leur lot.

Passé un délai de 7 jours après le tirage au sort, sans que le gagnant n'ait manifesté son désir de profiter de son lot, le dit lot deviendra la propriété de la Société Organisatrice.

Pour les voyages, il appartient aux participants de s'assurer qu'ils sont en possession de tous les documents de voyage nécessaires. La responsabilité de l'Organisateur ne pourrait être recherchée à ce titre. Notamment, il est précisé que les dates de séjours ne pourront être arrêtées qu'après réservation et selon les disponibilités. Les réservations ne pourront donner lieu à un changement à la demande du gagnant.

Les séjours et voyages sont valables jusqu'aux dates indiquées dans le descriptif de chaque lot, hors vacances scolaires et ponts.

Les voyages ne sont pas cessibles. Les frais annexes, notamment de pré-acheminement (trajets pour se rendre du domicile du gagnant à l'aéroport, transferts aéroports), d'assurances et tous autres frais que ceux précités, sont à la charge des gagnants.

De même, toutes prestations des dépenses annexes non expressément prévues dans la description du lot seront à la charge exclusive du gagnant.

Les conditions d'utilisation du lot seront communiquées au(x) gagnant(s) lors du retrait du lot.

Les lots (produits, hors cagnotte, voyage et service) sont envoyés au domicile du gagnant depuis le siège des Galeries Lafayette.

ARTICLE VI – DONNÉES PERSONNELLES

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant enregistrées dans le cadre de ce jeu sont collectées pour la société GALERIES LAFAYETTE MANAGEMENT, dont le siège social est à Paris 9ème 27, rue de Châteaudun, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 116 329, responsable du traitement, afin de permettre leur participation au Jeu et au tirage au sort.
Les données des participants sont en outre destinées :

- aux Sociétés du Groupe Galeries Lafayette ;
- aux sociétés affiliées exploitantes sous enseigne Galeries Lafayette ;
- leurs sous–traitants habilités dont certains peuvent être situés en dehors de l'Union Européenne.

Ce partage de données entre les enseignes du groupe Galeries Lafayette est opéré afin notamment d'améliorer la connaissance client de nos enseignes, améliorer nos offres et la satisfaction de nos clients.

Les renseignements communiqués par les participants, s'ils ont donné leur accord, pourront faire l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisés à des fins commerciales.

Seule la Société Organisatrice (et ses partenaires en cas d'acceptation) sera destinataire des informations.

Les données seront conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement.

Chaque gagnant autorise gratuitement et par avance la société organisatrice à reproduire et utiliser par tout moyen écrit, parlé ou filmé son nom et prénoms à toutes fins publicitaires ou promotionnelles en relation avec le présent jeu, sans que cette utilisation lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de sa dotation.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des données personnelles les concernant, qu'ils peuvent exercer à tout moment en adressant un email à l'adresse: relaiscil@galerieslafayette.com

Les participants peuvent également introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que s'opposer au traitement de leurs données pour des motifs légitimes ou en demander une limitation.

ARTICLE VII – REGLEMENT DE JEU

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement qui peut être consulté librement au Service Clientèle du magasin.

ARTICLE VIII – CONDITIONS D'UTILISATION DES LOTS

Les conditions d'utilisation du lot seront communiquées au gagnant lors du retrait du lot.

ARTICLE IX - LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée en dernier ressort par la Société Organisatrice.

Il est précisé que, la Société Organisatrice a mis en place les moyens techniques nécessaires pouvant démontrer la participation ou la non participation d'un internaute. Il est donc convenu que, sauf erreur manifeste, les données contenues dans les systèmes d'information de la société organisatrice ou de ses sous-traitants ont force probante quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au jeu.

ARTICLE X - RESPONSABILITÉ

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver au gagnant pendant la jouissance du lot ou qui pourraient affecter ledit lot.

La Société Organisatrice ne sera pas tenue responsable si le jeu devait être reporté, écourté ou annulé si les circonstances l'exigent.

Des additifs ou des modifications pourront éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et seront réputés en faire partie intégrante.

Passé un délai de 15 jours après le tirage au sort, aucune réclamation ne sera acceptée.

Tout avenant éventuel sera adressé à toute personne ayant fait une demande de règlement par écrit.

Fait à Paris
Le 05/09/2023